

RÉSOLUTION N°ISE-145-01

ATTENDU que le vice-recteur à la Vie académique a souligné, le 4 mai 2012 dans le cadre de la conclusion des « États généraux », toute l'importance de préserver et de soutenir le développement des sciences de l'environnement interdisciplinaires, intersectorielles et interfacultaires, telles que portées par l'Institut des sciences de l'environnement et ses deux programmes de maîtrise et de doctorat depuis plus de 20 ans et de soutenir adéquatement, avec des moyens financiers et matériels conséquents, l'ensemble des professeurs-es et des forces vives qui y sont impliquées et qui souhaitent s'y impliquer;

ATTENDU que de l'*Avis CE-480-4.1* devant être soumis à la Commission des études brosse un portrait inexact de l'ISE et de ses programmes, contribuant à biaiser l'analyse des facteurs-clés de la situation actuelle, nuisant ainsi à l'élaboration de pistes de solutions viables (*Annexe 1*). Attendu également que cet avis présente une interprétation abusive des critiques faites par l'assemblée du 30 mars aux orientations du Conseiller spécial aux États généraux (*Annexe 2*) contribuant à exacerber les positions et à confondre le rejet d'une proposition hâtive et mal fondée au rejet de toute proposition;

ATTENDU que jamais la direction de l'ISE et son Conseil académique n'ont tourné le dos à un dialogue avec aucun département de la Faculté des sciences. Attendu que nombre de ces collègues y demeurent actifs, notamment dans l'enseignement et l'encadrement et attendu que cette position reflète l'esprit même de l'Institut, construit sur l'idée d'un dialogue permettant de croiser des regards disciplinaires et interdisciplinaires pour résoudre les problèmes environnementaux complexes, il importe d'identifier, pour mieux les résoudre, les divergences et leurs sources qui tournent autour :

- a. Des approches différenciées des sciences de l'environnement ayant des implications sur les programmes et la recherche pour lesquelles plusieurs avenues sont envisageables et compatibles;
- b. De la nécessité de clarifier la nature d'un institut intersectoriel et les contributions de ses programmes et de leur évolution par rapport aux tâches des professeurs-es impliqués-es ainsi que les mécanismes d'attribution dans un contexte intersectoriel et interfacultaire;
- c. De la nécessité d'assurer à l'ISE des ressources professorales, professionnelles et matérielles dédiées et suffisantes, de clarifier les questions d'embauche et de statuts des professeurs et de simplifier les arrimages institutionnels, questions par rapport auxquelles l'ISE a des propositions concrètes;

ATTENDU la responsabilité des professeurs-es et chargés-es de cours de l'ISE dans la formation des 235 étudiants-es d'études supérieures et attendu le risque, en cette délicate période de réexamen des dépenses universitaires, de compromettre les précieux acquis de l'ISE par des formules trop lourdes, hasardeuses, improvisées ou démobilisant les principaux acteurs impliqués;

ATTENDU que l'urgence pour l'ISE et ses deux programmes est d'assumer adéquatement ses responsabilités académiques et de remplir ses fonctions d'enseignements, de recherche et ses divers mandats en relations avec ses partenaires ici et à l'étranger, ce qui présuppose une situation organisationnelle stable et l'attribution rapide de moyens humains et matériels adéquats;

ATTENDU la nécessité que les changements apportés au cadre dans lequel l'ISE évolue permettent de conserver une forte composante en sciences de la nature, à parité avec les sciences humaines et sociales et que ces changements préservent une équipe forte et un lieu de vie commun et stimulant, bref que ces changements ne se fassent ni au détriment des diplômés-es, ni des étudiants-es actuels-es et futurs-es, ni au détriment des chargés-es de cours en sciences de l'environnement et ni au détriment de la carrière des professeurs-es qui veulent s'y impliquer;

ATTENDU les transformations en cours à l'ISE, à la suite du retrait annoncé des départements de sciences de la Terre et de l'atmosphère et de Sciences biologiques (*dont nous n'avons toujours pas reçu la lettre annonçant la résolution de désaffiliation au moment de boucler cette proposition*), du Conseil d'administration de l'ISE, dont ils ont contribué à empêcher le fonctionnement, ce qui risque néanmoins d'affecter certains professeurs libérés, bien que leur liberté académique ne puisse être entravée. Attendu que ces transformations sont également liées à l'embauche conjointe avec les départements de sciences économiques et de philosophie de deux collègues, l'un en sciences économiques de l'environnement et des ressources naturelles et l'autre en philosophie des sciences biologiques et de l'environnement;

ATTENDU que dans les circonstances actuelles, la principale urgence manifeste pour les collègues de trois départements de la Faculté des sciences semble résider dans leur volonté de proposer leur baccalauréat sectoriel, qualifié à notre avis bien abusivement de sciences de l'environnement. Ce bacc sectoriel devrait être désigné comme tel dans son appellation, ce qui éviterait tout risque de duplicité, de confusion et d'inutiles confrontations, une condition essentielle pour un développement cohérent dans ce champ ainsi que pour maintenir la réputation de l'UQAM en environnement.

ATTENDU que l'*Avis CE-480-4.1* propose des pistes de travail qui méritent un examen attentif par tous les membres de l'ISE sur la base de textes écrits et détaillés et d'engagements clairs et;

ATTENDU la difficulté d'examiner, en deux jours à peine, sous tous les angles et dans tous les détails, les propositions présentées dans l'*Avis CE-480-4.1*, néanmoins les nombreux et très intensifs échanges courriels depuis le samedi 5 mai 2012 entre une vingtaine de personnes du Conseil académique élargi de l'ISE témoignent d'une **très forte adhésion au scénario 2 soumis dans le document remis aux commissaires, à savoir : « Le rattachement de l'Institut au vice-recteur à la Vie académique, en marge de la structure académique régulière de l'Université, et dotation à l'Institut de la capacité d'embauche professorale, et/ou autres mesures afférentes, par exemple le rattachement professoral multiple » (p.8) :**

ATTENDU que cette option entraîne à court terme peu de changements puisque l'ISE et ses deux programmes sont formellement rattachés depuis décembre 2011 au vice-recteur à la Vie académique, M. Proulx;

ATTENDU que cette perspective ouvre la voie vers une alternative stimulante qui suscite ou ravive l'intérêt de professeurs-es, chargés-es de cours et étudiants-es et facilite la création de ponts entre diverses unités permettant également d'envisager la création éventuelle, outre l'Institut, d'un département ou d'une École, mais en laissant le temps requis pour le faire adéquatement, etc. ;

ATTENDU que cette formule exige d'aborder les questions d'embauches et de statuts des professeurs (double embauche, rattachements multiples, évaluations, reconnaissances...) qui sont prioritaires pour recréer une assise stable et pour assurer à la fois un noyau de professeurs-es dédiés, mais également pour maintenir la mobilité des professeurs-es, des chargés-es de cours et des étudiants-es, sans pour autant accabler les professeurs-es d'une double tâche;

ATTENDU les revenus importants générés par l'Institut, ses deux programmes et ses artisans, soit 4 millions de dollars par an pour ses deux programmes, sans oublier la dizaine de millions de dollars indirectement associée aux recherches des professeurs-es libérés-es, comme chercheurs principaux ou liés à des équipes (bien que ces sommes reviennent surtout à leurs centres de recherche actuellement), il faut planifier un mode de soutien et de financement qui favorise la consolidation et l'expansion de l'ISE et de ses programmes et qui sont davantage de l'ordre de l'investissement que des dépenses;

ATTENDU la nécessité que l'ISE puisse évoluer dans un cadre flexible, ouvert, équitable entre les champs disciplinaires et accueillant pour favoriser l'implication de tous les professeurs-es qui le souhaitent et permettre de tisser des ponts, le scénario 2 semble offrir à la fois plus d'assurance et ouvrir plus de perspectives;

IL EST DONC PROPOSÉ par une forte majorité de la vingtaine de collègues professeurs-es, chargés-es de cours et étudiants-es consultés-es lors de ces intenses échanges courriels :

De marquer leur nette préférence pour la proposition 2 à savoir :

« Le Rattachement de l'Institut au vice-recteur à la Vie académique, en marge de la structure académique régulière de l'Université, et dotation à l'Institut de la capacité d'embauche professorale, et/ou autres mesures afférentes, par exemple le rattachement professoral multiple. » (p.8)

Ainsi que

1. De reporter toute décision formelle de la Commission des études sur ce dossier après que l'ensemble des personnes impliquées à l'Institut des sciences de l'environnement ait pu analyser les tenants et aboutissants ainsi que les modalités concrètes de cette avenue privilégiée tout en demeurant attentive aux autres avenues proposées, ce qui devrait se faire néanmoins dès que possible, compte tenu de la nécessité d'une mise en œuvre rapide.
2. De maintenir par conséquent pour l'instant le rattachement de l'ISE et de ses deux programmes au Vice-recteur à la vie académique.

PROPOSÉE PAR : LOUISE VANDELAC
SECONDÉE PAR : CHANTAL GAILLOUX

ADOPTÉE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

ANNEXE 1- L'ISE n'a plus été révisé ou évalué depuis 1996

L'Avis CE-480-4.1 affirme, par exemple, que « l'ISE n'a plus été révisé ou évalué depuis 1996 », alors même que l'ISE a déposé en 1999 de nouveaux statuts et en 2003 un bilan quinquennal avec plan d'action auxquels la direction de l'UQAM n'a jamais répondu, sans parler de tous les autres documents d'orientation et les propositions déposées pratiquement tous les ans depuis lors. Il prétend en outre :

À « la faible intensité de la participation professorale à l'Institut eu égard aux forces présentes dans ce domaine au sein de l'université », ignorant que 200 professeure-es et chargés-es de cours depuis l'an 2000 ont enseigné et encadré au programme de maîtrise et que plus de 165 professeure-es sont habilités à encadrer ou à co-encadrer au doctorat, ce qui en fait un lieu unique au sein de l'UQAM. Il tait surtout que l'absence de renouvellement du nombre de professeurs-es libérés-es résulte :

- 1- Du non-respect par certains départements et collègues des ententes conclues lors de l'embauche de collègues devant être libérées à l'ISE et du détournement de trois dossiers de chaires au profit de certains départements. De l'absence de convocation entre 2003 et 2011 du Conseil d'administration de l'ISE, une décision commune de la haute direction de l'UQAM et de la direction de l'ISE et;*
- 2- Du boycott orchestré par certaines directions départementales et centres de recherche de sciences de la nature qui, essentiellement minoritaires lors de ce CA de l'ISE, nous a conduit, pour tenter de concilier les positions, à ne pas ouvrir cette rencontre de reprise du Conseil d'administration de l'ISE en décembre 2011 visant à relancer et à renouveler les différents « memberships » ainsi qu'à amorcer des modifications mineures aux statuts de 1996 pour commencer à les moderniser;*
- 3- Que ce geste confirmait l'adhésion de ces unités aux conclusions du Rapport ad hoc Giroux de faire disparaître l'Institut et ses programmes interfacultaires et interdisciplinaires, au profit d'un institut et de programmes centrés essentiellement en sciences de la nature et rattachés à la seule Faculté des sciences, auxquels un bacc. de sciences sur les questions environnementales serait ajouté.*

ANNEXE 2 - Être à la hauteur des défis scientifiques et intellectuels

- 1- *En prétendant à un « fossé séparant le monde des sciences naturelles et des sciences sociales », ce que contredit l'expérience quotidienne de plus de 20 ans d'enseignement et de recherche liant sciences naturelles, humaines et sociales ayant impliqué depuis le début des programmes 1350 diplômés-es;*

- 2- *En prétendant en outre « l'épuisement de ce dossier et de ses acteurs », alors que c'est davantage, à notre avis, l'absence d'un diagnostic fondé et argumenté et de propositions cohérentes correspondant aux enjeux et aux positions en présence ainsi qu'aux acquis de l'Institut et de ses deux programmes, permettant de déployer de manière optimale la formation et la recherche en environnement à l'UQAM afin d'être à la hauteur des défis scientifiques et intellectuels posés par la montée en puissance de la crise environnementale, qui explique l'état actuel de la situation.*